

CHALLENGE O.M.S. - VILLE DE BÉZIERS

TENNIS DE TABLE

L'Office Municipal du Sport avec le soutien technique du Béziers Tennis de Table Organisent le Challenge O.M.S. – Ville de Béziers le :

Samedi 05 décembre 2009

14 H 00 Précise

Au Gymnase Colette BESSON (Iranget) à Béziers

ÉCOLES PRIMAIRES COLLEGES, CLUBS ET ASSOCIATIONS :

Tableau	1	Garçons et filles de 12 à 15 ans
Tableau	2	Garçons et filles de moins de 12 ans
Tableau	3	Licenciés (es)

RÈGLEMENT DU TOURNOI :

ARTICLE 1

Le tournoi se déroulera pour tous les tableaux par poule de 3 ou 4 joueurs avec 1 ou 2 qualifiés pour le tour suivant, ensuite par élimination directe, les perdants de chaque tour joueront avec les autres perdants pour effectuer un classement individuel.

ARTICLE 2

Le challenge du nombre sera remis à l'école ou association qui aura inscrit le plus grand nombre de participants et qui auront passés le plus de tour dans les différents tableaux.

ARTICLE 3

Chaque participant apporte 1 point à son école ou association et 1 point supplémentaire pour chaque tour passé dans les différents tableaux.

ARTICLE 4

Chaque participant sera récompensé individuellement suivant son classement obtenu dans son tableau (vainqueur, finaliste, 1/2 finaliste).

ARTICLE 5

Si l'article 4 ne peut les départager, c'est le (ou la) participant (e) qui aura été le plus loin dans la compétition qui les départagera.

ARTICLE 6

Se munir d'un Certificat Médical (mentionnant, ne pas avoir de contre indication pour la pratique du Tennis de Table.

INSCRIPTION GRATUITE:

Pour nous permettre une meilleure organisation, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de nous renvoyer la feuille d'inscription ci-jointe, pour le lundi précédant la compétition à :

Frédéric LAFAILLE – Route de Bédarieux Domaine de Sagnes 34500 Béziers

ou par **mail** à : jean-louis.bourrec@wanadoo.fr **04.67.90.32.01**
ou sur présentation de la feuille d'inscription le jour du Challenge à 14H00 précise

VENEZ NOMBREUX